

Figure 12 : Densité de population sur les communes de la CCDP

Globalement, l'évolution de la démographie de la commune de Givraines est négative entre 1968 et les années 2000 puis positive entre 2000 et 2016. Le détail de cette évolution est explicité par le tableau et le graphique qui suivent.

Tableau 2 : Evolution de la population de la commune Givraines entre 1968 et 2016

Commune		1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
Givraines	Population	354	308	284	326	306	338	398	418
	Evolution		-13,0%	-7,8%	14,8%	-6,1%	10,5%	17,8%	5,0%

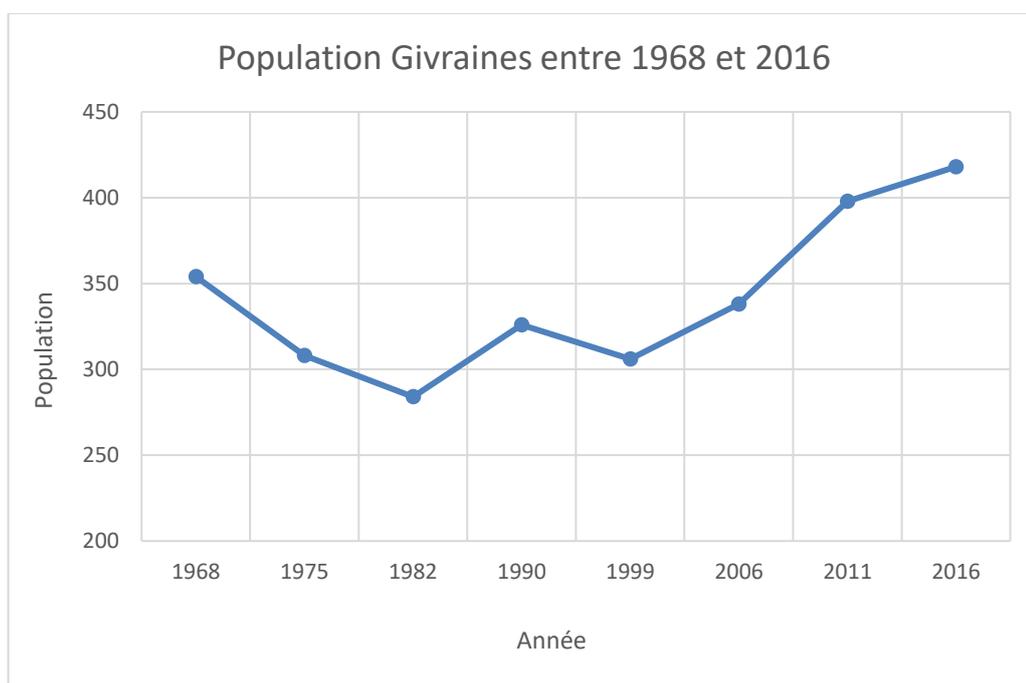


Figure 13 : Evolution de la population commune Givraines entre 1968 et 2016

b) Logements

Au dernier recensement effectué par l'INSEE (données 2016), le parc de logements comprenait 14 382 logements pour l'ensemble de la communauté de communes, chiffre en constante évolution depuis 1968. Il présentait les caractéristiques suivantes :

Tableau 3 : Evolution des types de logements sur les 50 dernières années (source INSEE)

Commune		1968	1975	1982	1990	1999	2006	2011	2016
CCDP	Nombre de logements	8 347	9 801	10 557	11 409	12 349	13 033	13 847	14 382
	Habitants par logement	2,58	2,37	2,27	2,23	2,16	2,09	2,05	2,04
	Résidences principales	6 992	7 915	8 672	9 434	10 460	11 055	11 725	12 277
	Résidences secondaires	771	1078	1 113	1 231	1 140	1 015	962	886
	Logements vacants	584	808	772	744	749	960	1 158	1 234

L'habitat est essentiellement constitué de résidences principales (85,3%) avec quelques logements secondaires (6,1%). Il faut également noter une présence non négligeable de logements vacants (8,5%) en augmentation sur les 20 dernières années, au détriment des résidences secondaires. Ces chiffres sont dans la moyenne de la répartition des logements à l'échelle du département.

Le taux moyen d'occupation des logements est estimé, pour sa part, à environ 2 habitants par logement, en baisse constante depuis 1968. Corrigé en prenant en compte uniquement les résidences principales, celui-ci atteint 2,39 habitants par logement, donnée supérieure à la taille des ménages à l'échelle du Loiret (2,2 habitants par résidence principale).

Il faut cependant noter de grande variation au sein de la Communauté de Communes. Ainsi, certaines communes ont un nombre de logements vacants avoisinant les 10%. C'est notamment le cas de la commune de Pithiviers et des communes au Sud de l'A19 (à l'exception de Bouilly-en-Gâtinais). Le taux de logement inoccupé est plus faible au Nord de la communauté de communes. On note également de grande variation du taux d'occupation des logements ; le plus faible est de 1,42 habitant par logement à Autruy-sur-Juine et la plus élevée est de 2,64 habitants par logement à Thignonville.

c) Occupation des sols

Les données présentées ci-dessous sont issues de CORINNE Land Cover, base de données d'occupation des sols, dont le Ministère en charge de l'environnement est chargé d'assurer la production, la maintenance et la diffusion. Cette base de données nous indique les types d'habitats susceptibles d'être rencontrés sur le territoire (figure ci-après).

Le mode d'occupation des sols est synthétisé dans le tableau ci-dessous à l'échelle de la Communauté de Communes du Pithiverais.

Tableau 4 : Répartition des espaces selon les données Corinne Land Cover

Nomenclature	CCDP	
	Superficie (en hectares)	Répartition
Tissu urbain continu	39,11	0,08%
Tissu urbain discontinu	1 687,04	3,43%
Zones industrielles ou commerciales et installations publiques	376,63	0,77%
Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés	36,26	0,07%
Terres arables hors périmètres d'irrigation	39 077,93	79,55%
Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole	363,06	0,74%
Systèmes culturaux et parcellaires complexes	141,77	0,29%
Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels importants	797,29	1,62%
Forêts de feuillus	4 671,48	9,51%
Forêts de conifères	934,48	1,90%
Forêts mélangées	438,23	0,89%
Forêt et végétation arbustive en mutation	513,82	1,05%
Plans d'eau	43,77	0,09%
Surface totale (ha)	49 120,87	100,00%

Ces données confirment le caractère rural du territoire avec près de 80% de la surface couverte par des terres arables. Le second poste d'occupation des sols concerne les espaces boisés, avec un peu plus de 13%.

Les zones urbanisées ne concernent que 3,5% du territoire, et sont quasi-exclusivement caractérisées par un tissu urbain discontinu, à savoir des espaces urbanisés où les zones artificiellement recouvertes (bâtiments, voiries, etc.) coexistent de manière non négligeable avec des surfaces végétalisées et des sols nus. On les retrouve au niveau des bourgs des diverses communes ; parfois la taille et la configuration du bourg ne permet pas de le considérer comme une zone urbanisée au regard de la nomenclature appliquée ; c'est le cas de Pannecières ou Intville-la-Guétard par exemple, où la totalité du territoire communal est défini comme une terre arable.

La carte et le tableau qui suivent présentent l'occupation des sols sur les communes de la CCDP et sur la commune de Givraines en particulier.